

6.1. Etat d'avancement du Projet PBF/BDI/B-2

Domaine Prioritaire : Réforme du Secteur de la Sécurité	
Entités des Nations Unies chargées de la mise en œuvre : PNUD	Ministère de tutelle : Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants
Projet BDI/B/2 :	Casernement des membres de la Force de Défense Nationale pour atténuer l'impact de leur présence au sein des populations.
Couverture géographique	Tout le pays
Budget approuvé	4 812 150 US \$ (FCP) 1 654 220 US\$ (Pays Bas)
Décision de transfert de fonds par NY	18 mai 2007
Date de démarrage : 24 Août 2007	Date prévue pour la clôture du projet : 31.12.2010
Retard éventuel (mois) : 1 an + 10 mois	Commentaires sur le retard éventuel : Le retard concerne les casernes de Ngozi, Mwaro et Gitega dont les travaux seront terminés fin juillet 2010. De plus, les travaux additionnels et la résolution du problème d'eau dans certaines casernes sont la principale raison de la rallonge des délais.

Réalisations quantitatives par rapport aux objectifs et aux résultats

Résultats attendus	Activités prévues	Réalisations
Résultat 1 : Les 17 principales casernes sont réhabilitées.	<u>Activité 1.1</u> : Réfection de 17 casernes : - Travaux de réhabilitation par les agences d'exécution. - Exécution des travaux additionnels. - Elaboration, du cahier des charges et analyse des offres pour l'adduction et forage d'eau. - Supervision et encadrement des travaux.	<ul style="list-style-type: none"> Le projet a recruté trois ingénieurs hydrauliciens pour faire une étude de faisabilité et finaliser le cahier des charges sur demande du Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants. L'encadrement des chantiers a amélioré la qualité des travaux et le degré d'appropriation du projet par les bénéficiaires.
Résultat 2 : Les violations des droits de la personne humaine et les actes de banditisme envers les populations civiles diminués.	<u>Activité 2.1</u> : Casernement de 85% des effectifs de la FDN <u>Activité 2.2</u> : Fermeture d'environ 200 positions militaires	<ul style="list-style-type: none"> Le casernement des troupes atteint maintenant 90% des effectifs dans les casernes réhabilitées. La situation sécuritaire et l'intégration à la FDN des éléments du mouvement FNL sont prometteuses. Cela a permis de supprimer plus de 240 positions militaires.
Résultat 3 : Les bases pour améliorer la discipline et le professionnalisme sont établies	<u>Activité 3.1</u> Amorcer la professionnalisation des membres de la Force de Défense Nationale : - Révision des aspects liés à l'ordre du camp contenu dans le bloc programme - Diffusion du bloc programme	<ul style="list-style-type: none"> Avec le casernement des troupes, le projet Moralisation a jeté les bases de ce programme de professionnalisation notamment par la formation de masse et la mise à disposition des outils pédagogiques.
Résultat 4 : Le contrôle des stocks d'armes et munitions devient effectif	- Révision des procédures de gestion du magasin d'armement	<ul style="list-style-type: none"> Le Commandement de la FDN a élaboré une note réglementant le contrôle des armes et munitions au camp.

Taux d'exécution budgétaire 79,71%

Appréciation qualitative par rapport aux objectifs et aux résultats

Le casernement des troupes est assez avancé dans les casernes réhabilitées et la réhabilitation des casernes a permis de mobiliser beaucoup de femmes et jeunes filles sur les chantiers. Le casernement des forces et la suppression des positions militaires a permis une réduction sensible des violations des droits de la personne humaine par les militaires envers la population civile et la FDN s'acquitte convenablement de la mission de sécurisation des élections.

Contraintes majeures :

Pas de contrainte majeure.

Prochaines étapes

- Réception définitive de sept casernes et finalisation des travaux de réhabilitation dans les trois casernes restantes, l'exécution des travaux additionnels ;
- Finalisation des travaux d'étude et d'adduction d'eau dans les casernes de Muyinga, Mabanda et Gatumba ;
- Surveillance et réception technique des travaux dans les casernes concernées.